

## À propos des « *Assises locales de mobilisation de l'Ecole et de ses partenaires pour les valeurs de la République* »<sup>1</sup>

**Maurice Bouchard**

1. *Comment associer pleinement les parents à l'action éducative de l'Ecole ?*
2. *Comment favoriser le travail conjoint des collectivités territoriales, de l'Education nationale et de l'ensemble des services de l'Etat pour la réussite éducative des jeunes ?*
3. *Comment mobiliser les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile pour soutenir l'action de l'Ecole dans la lutte contre les déterminants sociaux et territoriaux ?*

Quelques remarques à propos des trois questions posées.

La formulation de la première laisse supposer que c'est l'Ecole qui conduit l'action éducative, les parents n'y étant qu'associés. C'est un débat déjà ancien ; des événements récents semblent montrer que, pour une large part de la population, l'action éducative est de la responsabilité des parents et que l'Etat (sous la forme de l'Education nationale) n'a pas à s'en mêler. Les enseignants sont eux-mêmes partagés, beaucoup (surtout dans le second degré) refusant d'être considérés comme des « éducateurs », estimant que leur mission est d'instruire les élèves, c'est-à-dire de leur transmettre des connaissances. Il est vrai que l'Ecole de la République s'est construite à la fin du XIXème siècle sur l'idée de lutter contre l'influence de l'Eglise sur des parents appartenant majoritairement à des strates sociologiques populaires et rurales.. Mais nous sommes maintenant au début du XXIème siècle, et le niveau global de la population n'est plus le même.

Donc cette première question gagnerait à être reformulée comme la deuxième, c'est-à-dire en termes de recherche d'un *travail conjoint*, d'une action commune.

Quant à la troisième question, il s'agit d'un autre problème, concernant *la lutte contre les déterminants sociaux et territoriaux*.... Ce qui semble prouver que, dans l'esprit des autorités de l'Etat, la question de l'action éducative est liée aux déterminants sociaux. C'est sans doute vrai, mais il est maladroit de le présenter ainsi.

Il serait mieux de présenter les objectifs des ces assises :

- **comme la recherche préalable d'une entente sur les valeurs de la République, car il n'est pas sûr qu'il existe un consensus à ce sujet,**
- **comme la recherche d'un « langage commun », (c'est-à-dire de pratiques communes) en matière éducative entre les parents, l'école et ses partenaires, car il n'est pas sûr que l'on ait les mêmes exigences chez les uns et les autres,**

---

<sup>1</sup> Voir la reproduction de la lettre ci-dessous.

- **comme la réalisation d'une « charte éducative » que chaque partie s'engagerait à respecter et à faire respecter par ses ressortissants.**

**Ce travail ne peut se faire qu'à l'échelon local**, d'une ville, d'un canton, voire d'une communauté de communes ou d'une métropole. L'ensemble de ces *chartes* locales (qui ne doivent pas différer beaucoup) peut constituer une *charte départementale* (éventuellement au niveau régional).

**Quant à la manière de procéder, il serait bon d'organiser des « micro débats »**, au sein de toutes les organisations concernées qui auront été sensibilisées par leurs fédérations ou organismes centraux.

- Conseils municipaux des enfants
- Conseils des délégués (collèges, lycées)
- Conseils d'administration des collèges et lycées, conseils d'école
- Associations de jeunes (musique, sports ou autre)
- Associations d'aide au travail scolaire
- Centres socioculturels, MJC
- Associations caritatives (ATD-Quart-Monde, Secours Populaire, Secours Catholique...)
- Mouvements d'Education populaire
- Mouvements de Jeunesse
- Associations de parents d'élèves
- Associations familiales
- ....
- ....

La presse quotidienne régionale et les réseaux sociaux peuvent être utilisés.



Madame, Monsieur,

Les événements du mois de janvier ont mis en évidence la mobilisation du peuple français et les attentes particulières vis-à-vis de l'Ecole qui est au cœur du combat pour les valeurs de la République. L'Ecole n'est cependant pas seule pour répondre aux attentes de la société et le travail avec les partenaires est une nécessité.

Des assises de mobilisation de l'Ecole et de ses partenaires pour les valeurs de la République sont ainsi organisées dans tout le département, pour travailler ensemble autour de trois questions majeures :

- Comment associer pleinement les parents à l'action éducative de l'Ecole ?
- Comment favoriser le travail conjoint des collectivités territoriales, de l'éducation nationale et de l'ensemble des services de l'Etat pour la réussite éducative des jeunes ?
- Comment mobiliser les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile pour soutenir l'action de l'Ecole dans la lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux ?

Ces Assises doivent être l'occasion d'organiser des débats au plus près du terrain et ont vocation à réunir l'ensemble de la communauté éducative, les enseignants, les parents, les élèves, les personnels de la vie scolaire, du pôle médico-social, les partenaires associatifs, les représentants des collectivités territoriales, les acteurs économiques.

Vous êtes invité(e) à participer à ces Assises dont le lieu, la date et l'heure sont précisées sur le coupon réponse ; nous vous demandons de bien vouloir le retourner au plus tôt à l'établissement scolaire, afin de permettre une bonne organisation des débats.

Nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation et nous vous remercions par avance de votre présence à cette rencontre.

L'Inspecteur d'académie,  
Directeur académique des services  
de l'éducation nationale du Rhône

Philippe COUTURAUD

Le Préfet de la Région Rhône-Alpes,  
Préfet du Rhône

Jean-François CARENCO